

Informations sur la violence sexuelle spécifiques à la Côte D'Ivoire

Ce guide vous donne les informations nécessaires sur les services et les ressources disponibles au niveau national pour soutenir les personnes survivantes de violences sexuelles. En ajoutant un guide de ressources dédié à la réponse aux violences sexuelles pour chaque pays, Carrefour renforce son engagement envers une approche centrée sur les survivant.e.s en leur redonnant le contrôle du processus de prise de décision à la suite d'un incident de violence sexuelle.

Référez-vous à votre conseiller-e en soutien aux volontaires, ou à une personne de confiance à Carrefour International pour vous appuyer dans vos démarches. Nous sommes là pour vous offrir l'accompagnement et le soutien dont vous avez besoin.

TABLE DES MATIERES

1) Étapes suivant un incident de violence sexuelle.....	1
2) Services Médicaux.....	3
3) Coordonnées des ONG locales de soutien aux personnes survivantes.....	6
4) Contexte légal et application de la loi.....	8

1) Étapes suivant un incident de violence sexuelle

ACRONYMES :

CACi : Collectif des Activistes de Cote d'Ivoire

CNLVFE : Comité Nationale de Lutte contre Les violences Faites aux Femmes et aux Enfants

CPDEFM : Citoyennes pour la Promotion et la Défense des Droits des Enfants, Femmes et Minorités

MFFE : Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

PAVVIOS : centre de Prévention d'Appui aux Victimes de Violences Sexuelles (réhabilité en 2020)

PNLVBG : Programme National du Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre

RIDDEF : Réseau Ivoirien pour la Défense des Droits de l'Enfant et de la Femme

RIDH : Réseau International des Droits Humains

ÉTAPE	QUOI ? OÙ ? COMMENT ?	DÉPENDANCE (Si certaines étapes sont obligatoires à d'autres)
1	<p><u>Rassurer la victime, s'assurer de sa sécurité et évaluer rapidement le degré de violence subi</u></p> <p>Vous avez fait ce qu'il fallait en nous appeler. Sachez que vous n'êtes pas seule et que nous serons à vos côtés, si vous le désirez, à chaque étape. Je veux que vous sachiez que vous êtes courageuse et que vous avez posé le bon geste en nous appelons. L'ensemble de l'équipe, moi-même inclus, avons reçu une formation de base afin de vous soutenir.</p> <p>Tout d'abord, il est primordial pour nous de vous savoir en sécurité. Si vous ne vous sentez pas en sécurité là où vous êtes, et êtes en mesure de vous déplacer, je vous demanderai de vous diriger vers un lieu public illuminé et de m'envoyer votre géolocalisation.</p> <p>Maintenant que vous êtes en sécurité, je vous demanderai de faire un certain nombre d'actions avant notre arrivée.</p> <p>➔ Si vous n'en avez pas la force. Ne vous en faites pas, partagez nous votre géolocalisation et nous allons nous assurer qu'un.e membre de l'équipe vous retrouve dans les plus brefs délais.</p>	
2	<p>Vous avez des options à cette étape. Vous pouvez vous opter pour la voie légal-juridique en premier lieu, puis médico-légale. Ou vice-versa, c'est selon vous; vos capacités et la gravité des coups et blessures subies</p> <p>1) Vous pouvez déjà appeler ou envoyer un sms au 1308 afin de dénoncer ce qui vous est arrivée. Ce numéro vert sans frais est une ligne d'écoute mis en place par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant avec le soutien de professionnelles, qui seront vous guider dans ces premiers instants critiques; en attendant notre arrivée.</p> <p><i>(La CSV effectue une recherche pour établir le Commissariat et/ou la Brigade de Gendarmerie la plus proche de la victime)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Commissariat de Police</i> - <i>Gendarmerie Nationale</i> - <i>Numéro vert : 1308</i> - <i>PNLVBG</i>

	<p>Il y a un Commissariat et une Brigade de Police a proximité du lieu ou vous vous trouvez. Nous vous conseillons de vous y rendre, si vous en avez la capacité, avant notre arrivée. Les Commissariats et les Brigades ont désormais des spécialistes en VBG habileté.es à prendre votre plainte et vous accompagner initialement sur le plan légal-judiciaire.</p> <p>2) Vous pouvez vous rendre au Centre PAVVIOS est à proximité, nous avons déjà contacté le service urgentiste pour une prise en charge rapide.</p>	
3	<p>Le médecin vous consultera afin de vous établir un certificat de coups et blessures. L'examen peut être intrusif, et vous pouvez cesser à tout moment. Il faudra juste revenir demain ou après-demain afin d'avoir un examen efficace et recevable comme preuve.</p> <p>L'examen consiste à observer la peau pour voir si elle présente des traces de violences (blessures, griffures, morsures ou ecchymoses, contusions) et lui assigner une valeur médico-légale. Puis vient l'examen plus intrusif d'observation de lésion au niveau génital. Ne vous inquiétez pas, le personnel médical est formé pour vous assister adéquatement dans ce moment difficile. Le médecin cherche des sécrétions ou des cellules qu'aurait laissé l'agresseur pour les analyser, ainsi qu'à établir s'il y a des évidences probantes d'un rapport forcé.</p>	<p><i>Les étapes 2 et 3 ne sont pas dans un ordre particulier. Il est nécessaire de compléter le tout dans les 72 heures suivant l'agression.</i></p>
N.B	<p>Une circulaire interministérielle datant du 04 Aout 2016, a clarifié l'ordre procédural, soulignant que « La plainte est par conséquent l'un des éléments déclencheurs du procès pénal. Elle ne nécessite donc pas pour sa réception, la production d'un certificat médical, qui lui, est un moyen de preuve de l'infraction ou d'appréciation de sa gravité »</p>	

2) Services Médicaux

Service	Détail (quels tests ou matériel sont disponibles)	Coût
1) Une trousse medico-légale ¹	Il n'existe pas encore, a proprement parlé, de trousse médico-légale en Côte d'Ivoire. Toutefois, la victime est appelée à se rendre au centre de santé le plus proche, idéalement le mieux équipés, afin d'effectuer un examen complet et obtenir un certificat de coups e blessures	17.500 (clinique privée)
	Examen physique Examen gynécologique Prélèvement cervico-vaginal Bilan des IST ➔ Certificat de coups et blessures	50.000 (gratuité prévue) Gratuit lorsque réalisé par les médecins militaires
2) Prise de sang	Infections transmissible sexuellement (ITS):	
	Hépatite B et C	21.300 (privé) / 6.000 (public)
	Syphilis	14.200 (privé) / 4.000 (public)
	Herpes	21.300 (privé) / 6.000 (public)
	Forfait Prélèvement Vaginal + PCR Chlamydia + Mycoplasme	133.000 (privé) / 46.000 (public)
VIH :		Gratuit à l'Institut Pasteur
	i. Sérologie VIH I et VIH II (délai de deux semaines)	

¹Une trousse de médico-légale est un ensemble d'articles utilisés par le personnel médical pour recueillir et conserver des preuves physiques à la suite d'une allégation d'agression sexuelle. Cette trousse permet d'uniformiser l'information recueillie et les prélèvements effectués pour obtenir des preuves scientifiques objectives. Celle-ci doit se faire dans les 5 jours suivants l'agression sexuelle. Les prélèvements de la trousse ont pour but de trouver des substances biologiques laissées par l'agresseur sexuel sur votre corps ou vos vêtements telles du sperme, de la salive ou du sang <http://calacsrivesud.org/services-aux-victimes/trousse-medico-legale/>

	ii. Sérologie de contrôle 106 : Ligne verte infoSIDA	Clinique privée : 24.000
	Autres :	
3) Médicaments	PLAN B (contraceptif d'urgence) : <i>Certains pays n'ont pas de forme de Plan B parce que la planification familiale est tabou, c'est donc un médicament qu'il peut être recommandé d'apporter pour se protéger en cas de grossesse non désirée.</i> NORLEVO (le plus accessible sur le marché, en vente en pharmacie, sans ordonnance) (72h) Ela-one (5 jours)	4.120 5.250
	Antibiotiques : Uniquement dans le cas d'une infection, Polygynax est l'antibiotique recommandé	2.880 (boite de 6)
	Post-exposition au VIH : Se rendre à l'hôpital (conseil de se rendre dans un grand centre communautaire ou une Polyclinique renommée, ex : GMP, PISAM, FARAHA), suite à la consultation le médecin prescrira un PEP	Suite à une possible exposition : Gratuit Préventif : Payant
	Autres :	
4) Échographie (selon l'étendue des blessures et le type de traumatisme)	Examen d'imagerie Radio Scanner IRM	30.000 – 220.000 selon le type d'examen
5) Autres	Une déclaration du gouvernement à la suite d'un scandale télévisé d'apologie du viol et de mobilisations	

	massives subséquentes annonce la suppression des frais de 50.000 XOF pour le certificat médical et la gratuité de prise en charge des victimes. Toutefois, cette annonce n'est entérinée dans aucun arrêté gouvernementale, décision ministérielle ou législatif, et n'est par conséquent pas encore effective.	
--	---	--

Vous devriez également utiliser cette section pour mettre en évidence des informations importantes telles que:

Quels hôpitaux administrent des trousseaux médico-légaux	La majeure partie des hôpitaux agréés par l'assurance des volontaires XN ont la capacité d'établir des certificats de coups et blessures. L'hôpital Mère-Enfant de Bingerville
Ce que l'hôpital fait avec les informations d'une personne survivante une fois que sa déclaration a été faite et que les tests sont terminés	Ouverture de dossier médical, disponible pour la consultation par équipe médicale uniquement. En cas de plainte, la police, la gendarmerie et les juges ont droit de consultation. Les documents produits sont donc confidentiels
L'âge du consentement/ l'âge de majorité légale dans le pays.	Age du consentement : 15 ans Age de la majorité : 18 ans
Autres détails importants	Grace au travail acharnée d'ONGs et d'ONGIs un comité national de lutte contre les VBGs, dont la mission est de procéder a l'élimination de toutes contraintes et procédures compliquant la dénonciation, a été mise en œuvre. Sous son impulsion la révision du projet de Loi « Projet de Loi DB 018 B « Loi de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles autres que domestiques » est en cours, afin de faciliter le processus pour les victimes, accélérer leurs prises en charge et consolider un système judiciaire axée sur la victime.

3) Coordonnées des ONG locales de soutien aux personnes survivantes

Nom de l'ONG	Contact	Numéro	Services fournis
Stop au chat noir	Facebook Twitter Instagram	07 878 594 43	Stop au Chat Noir (Chat noir étant une expression Ivoirienne qui fait référence a des hommes qui la nuit tombée s'introduisent dans la chambre de

	<p>Android / App Store</p> <p>SiteWeb : stopauchatnoir.org</p>		<p>femmes ou de filles pour avoir des rapports non consentis, donc viol)</p> <p>Services fournis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application téléphonique pour faciliter la dénonciation et le soutien - Ecoute (séance avec des professionnelles) - Accompagnement médical - Accompagnement administratif - Accompagnement légal - Art-thérapie
LaLigue Ivoirienne des Droits de la Femme	<p>Facebook</p>	07 07 366 164	<p>LaLigue est une association féministe qui lutte contre les violences sexuelles et sexistes et prends des actions chocs pour porter a l'attention du grand public et des décideurs des crimes sexuelles.</p> <p>LaLigue accompagne les survivantes en recevant leurs appels dans un « safe space » et en les redirigeant vers des organisations et ou professionnels (médecin, policier.e formé.e en VBG, avocat) compétents</p>
Ecoutez Moi Aussi	<p>Facebook</p> <p>Twitter</p> <p>Permanence de la Députée de Cocody</p>	07 89 695 012	
SOS Violences Sexuelles	<p>Facebook</p> <p>Twitter</p> <p>Instagram</p>	07 677 754 65	<p>SOS Violences Sexuelles est une ONG sis a Yopougon, luttant contre les violences basées sur le genre. SOS Violences Sexuelles fournis des services de prise en charge (prise en charge</p>

			psychologique) de survivantes et de prévention des violences sexuelles.
Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire	www.ajci.com	27 20 32 28 24	Clinique juridique
RIDDEF (Partenaire de CIntl)	Siteweb : www.riddef.org	II Plateaux – Blvd des Martyrs immeuble Bottiwa escalier E 2eme	Conseil juridique (clinique juridique) Soutien dans les procédures
Centre PAVVIOS	RIDH CPDEFM	27 20 00 79 94	Seul centre d'aide et d'assistance holistique aux victimes de VBG en Côte d'Ivoire ; situé à Abidjan dans la commune d'Attecoubé. Un circuit de prise en charge PAVVIOS est mis en place : -Médico-légale -Juridico-judiciaire - Psychosocial
CACi	Facebook Twitter LinkedIn		Référencement
EngenderHealth		27 22 42 74 47 II Plateaux – 7 ^E tranche	Référencement

3) Contexte légal et application de la loi

L'âge de consentement / 15 ans pour les tous les sexes et genres
âge de la majorité

Consentement	15 ans
Violence domestique / Violence entre partenaires intimes	Pas de loi spécifique sur les violences conjugales/domestique
Harcèlement sexuel	« Constituent un harcèlement sexuel les comportements abusifs, les menaces, les attaques, les paroles, les intimidations, les écrits, les attitudes ; les agissements répétés à l'encontre d'un salarié, ayant une connotation sexuelle, dont le but est d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers » art.4 Code du Travail
Agression sexuelle	Pas de loi spécifique
Violence sexuelle	Pas de loi spécifique «Quiconque commet un attentat à la pudeur consommé ou tenté avec violences sur une personne de l'un ou de l'autre sexe, est puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 100.000 à 1.000.000 de francs. L'emprisonnement est de cinq à dix ans et l'amende de 200.000 à 2.000.000 francs, si 1* L'auteur est l'une des personnes visées par le deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 354 ou la mère de la victime ; 2* L'auteur a été aidé par une ou plusieurs personnes ; 3* La victime est âgée de moins de 15 ans. » art.355 du Code Pénal
Viol	« Constitue un viol, tout acte de pénétration vaginale, anale, buccale ou de quelque nature qu'il soit à but sexuel imposé à autrui sans son consentement en usant d'une partie du corps humain ou d'un objet, par violence, menace, contrainte ou surprise. Constitue également un viol, tout acte de pénétration vaginale, anale, buccale ou de quelque nature qu'il soit à but sexuel commis sur un mineur de quinze ans, même avec son consentement. Le viol est constitué dans les circonstances prévues aux alinéas précédent, quelle que soit la nature des relations existant entre l'auteur et la victime. Toutefois, s'ils sont mariés, la présomption de consentement entre l'époux à l'acte sexuel vaut jusqu'à preuve du contraire. » article 403 du code pénal
Others ?	Le système national de collecte de données de violences basées sur le genre (VBG) indique qu'en 2020, ce sont 5 405 cas de violences qui ont été rapportés et pris en charge dont 822 cas de viols. « Les zones les plus par le phénomène de viol est le Haut-Sassandra avec 95 cas en 2019, 101 en 2020 et 75 cas de janvier à octobre. En plus, il y a le grand Abidjan avec 43 cas en 2019, 66 en 2020 et 55 cas de janvier à octobre. Aussi, il y a la région du Gbêkê avec 45 cas de viol en 2016, 77 en 2020 et 79 cas de janvier à octobre. Enfin, nous avons la région du Tonpki qui a enregistré 47 cas en 2019, 52 en 2020 et 21 cas de janvier à octobre» « Depuis 2019, les viols sont commis de plus en plus sur les élèves. Plus 98 % des cas de viol sont généralement les filles et 75% des cas sont des filles de moins de 18 ans ».

« Le gouvernement s'est doté d'un cadre d'intervention mécanisme de prise en charge des victimes. En 2014, la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre a été adoptée. (...) Au plan local, 79 plateformes de collaboration ont été installées pour la prévention et la prise en charge holistique de survivants de VBG. Deux lignes vertes ont été mises en place : 1308 et 116 »

(En cours) Projet de Loi DB 018 B « Loi de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles autres que domestiques » vient créer un cadre plus précis et plus axées sur les survivantes.

Le système de protection judiciaire des victimes est défaillant

Bibliographie :

ONU CI et Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits Humains. « Rapport sur les viols et leur répression en Côte d'Ivoire » (Juillet 2016)

Opadou Koudou, Hermann Grizoa,, Magnatié De Serifou « Déterminants des obstacles à la prise en charge des femmes victimes de viol à Abidjan » Science & Actions Sociales N°11 (2019)